

Info - Notre Dame du Puy - Jubilé des étudiants, familles, avocats, sportifs...

Author : Rédaction RC

Categories : [Eglise en France](#)

Date : 31 mars 2016



Les jubilés de Notre-Dame du Puy-en-Velay, encore appelés “Grands pardons”, font partie des plus anciens jubilés de l’histoire de l’Église. Le premier attesté est celui de 1407. Il est décrété par le pape lorsque le 25 mars, jour de l’Annonciation (“conception” du Christ) coïncide avec le Vendredi Saint (jour de sa mort sur la Croix). Le dernier a eu lieu en 2005, le suivant aura lieu en... 2157 !

La célébration du Jubilé est marqué par quatre démarches concrètes : un pèlerinage au sanctuaire-cathédrale en priant aux intentions du pape et de toute l’Église ; la confession ; la communion eucharistique, et une action de charité envers les autres. Il partira de la chapelle Saint-Alexis, puis passera par le baptistère Saint-Jean, le cloître et finira par un passage à la Pierre des Fièvres, un temps consacré au pardon et une célébration eucharistique. Près de la cathédrale dans le jardin du couvent de la visitation, un lieu d’accueil, d’information, de vente

et de détente sera installé.

À cette démarche proposé à tous, s'inséreront des Jubilés particuliers tels que celui des étudiants les 2 et 3 avril, des sportifs le 1^{er} mai, des familles du 5 au 8 mai, des avocats et magistrats le 19 mai, des religieux et religieuses le 31 mai, des dentelières, des brodeuses et métiers d'art le 16 juin, des artistes dans la première quinzaine de juillet et bien d'autres...

Ÿ Informations : par courrier au secrétariat du Jubilé – 3, place du For – 43000 Le Puy-en-Velay ; sur le site internet : <http://www.jubiledupuyenvelay2016.ccf.fr> ; par courriel : jubiledupuy@gmail.com ; par téléphone au 06 45 46 36 24.